



Droit de visite de la grand mère

Par **caledonia**, le **04/01/2008** à **12:22**

Suite à diverses insultes de ma belle mère, je souhaite lui interdire de voir sa petite fille qui naîtra le 21/03.

Elle a la sclérose en plaques et ne cesse de dire qu'elle ne peut rien faire.

Dans ce cas précis, lui accorderait on un droit de visite?

Je trouve cela dangereux et surtout diffamatoire envers moi quand elle sera en âge de comprendre les insultes à mon égard.

Par **Jurigaby**, le **04/01/2008** à **12:40**

Bonjour.

Il appartient au juge de statuer sur votre cas et de prendre sa décision..

Vos arguments tiennent la route, reste à savoir si le juge va les retenir. Je ne saurai me substituer à lui.